

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 04190
Numéro SIREN : 492 560 727
Nom ou dénomination : A BRM

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2020 sous le numéro de dépôt 7160

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/7160

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Divers

Déposant :

Nom/dénomination : A BRM

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 492 560 727

N° gestion : 2006 B 04190



FRANCE AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

A.BRM

4 BIS, RUE DE PARIS

94470 BOISSY-SAINT-LEGER

SIREN : 492 560 727

R.C.S. CRETEIL



FRANCE AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A.BRM, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux actionnaires,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 4 février 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

* * *

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a été créée en 2006 et a pour activité, Installation électrique (Code APRM 4321AB) et Ingénierie, études techniques (Code NAF 7112B).

Les comptes au 30 septembre 2019 font apparaître les principaux éléments d'exploitation suivants :

- ✓ Chiffre d'affaires : 1 671 093 €
- ✓ Résultat d'exploitation : 489 312 €
- ✓ Résultat Net : 352 583 €
- ✓ Capital social : 7 500 €
- ✓ Capitaux propres : 617 932 €

* * *

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre des diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

* * *

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 13 février 2020

FRANCE AUDIT
Représentée par Bruno CHUDEAU
Commissaire aux Comptes
et à la transformation

